



Compte-rendu CHSCT URE AFC

Vos Elus CGT : Jérémie BELIN, Delphine GARNAVAULT, Pascal LEROYER, Raoul MARTIN, Jean-Jacques MISCHLER, Gérard PONCET, Jean-Pierre RICHARD, Christophe SARBACH

Tous les points abordés en CHSCT depuis le début de l'année ne sont pas ici, vous pouvez contacter vos élus pour toute précision.

Lors des derniers CHSCT, ces points ont été abordés :

Décret Anti-endommagement DT DICT, point pour information

La CGT s'inquiète de la responsabilité des chargés d'affaires, dans la mesure où le décret n'est pas applicable pour l'instant.

Contexte de ce nouveau décret applicable depuis juillet 2012 :

suite à de nombreux accidents graves il y a quelques années, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie avait lancé en 2008 un programme de travail pour améliorer la prévention de l'endommagement des réseaux.

Le décret concernant les DT DICT a été modifié et les maîtres d'ouvrage ont de nouvelles responsabilités sur la préparation des projets, laquelle est basée sur une localisation précise des réseaux.

Ce qui change notamment :

La refonte des formulaires CERFA

- La création d'un Guichet Unique pour le référencement des exploitants de réseaux
- Les investigations complémentaires lors du projet de travaux
- La création de classes de précisions pour la cartographie des réseaux
- Les arrêts de chantiers en cas d'anomalie constatée lors de la réalisation des travaux
- Un guide technique encadrant les techniques de travaux

REX sur la mise en place de TAMARIS

La CGT a porté à la connaissance du CHSCT les pratiques ayant cours sur certains sites pour atteindre les objectifs de bons de travaux clôturés sous Tamaris, et mis en évidence que l'information sur cet outil est manifestement incomplète.

Suite à ces constats, des réunions d'information vont être réalisées sur différents sites.

REX suite à la mise en place de l'agence raccordement

La CGT a demandé un retour d'expérience comme convenu lors de présentation du projet. Le portail raccordement fera l'objet d'une présentation pour avis en CHSCT du 27 mars.

Echanges sur mission des tuteurs et apprentis

La CGT a souhaité mettre ce point à l'ordre du jour, car certaines dérives ont été constatées en ce qui concerne le rôle des apprentis.

Prochain CHSCT : 27 mars.

Vos élus sont à votre disposition, n'hésitez pas à les contacter !

<http://www.franche-comte.fnme-cgt.fr>



Gérard Poncet

06 64 31 41 11

gerard.poncet@erdf-grdf.fr

Secrétaire du CHSCT



Jérémie Belin

07 86 42 90 57

jeremie.belin@erdf-grdf.fr



Delphine Garnavault

07 62 46 34 45

delphine.garnavault@erdf-grdf.fr



Raoul Martin

07 62 70 93 53

raoul.martin@erdf-grdf.fr



Jean-Jacques Mischler

06 63 13 71 09

jean-jacques.mischler@erdf-grdf.fr



Christophe Sarbach

03 81 90 63 31

christophe.sarbach@erdf-grdf.fr

Représentant syndical :



Jean-Pierre Richard

06 64 97 41 41

jean-pierre.richard@erdf-grdf.fr

./ CR CGT CHSCT DR AFC